



Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **24 octobre 2024**, à 19 h 30, au 477, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 – Richard Breton
Siège #3 – Claude Yockell
Siège #4 – Marie-Pierre Fortin

Sont absents à cette séance :

Maire – Samuel Boudreault
Siège #2 – Andréanne Boulanger
Siège #5 – Patrick Lefrançois
Siège #6 – Sylvie Laplante

Est également présente M^{me} Annie Frenette, directrice générale et greffière-trésorière.

1- CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 18 octobre 2024 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, 72 heures avant la présente séance, tel que requis par la législation municipale.

Le quorum pour la tenue de cette séance n'ayant pas été atteint, cette dernière a été ajournée à 19 h 40 et reportée ultérieurement. À noter qu'il n'y avait aucune présence de public dans la salle.

Annie Frenette
Directrice générale et greffière-trésorière

